

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1337

présenté par
M. Mesnier
-----**ARTICLE 25**

À l'alinéa 24, substituer aux mots :

« d'au moins l'un des articles L. 162-16-4-3, L. 162-16-5, L. 162-16-5-4 et »

les mots :

« des articles L. 162-16-4-3, L. 162-16-5, L. 162-16-5-4 ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.